

Date de mise en ligne : 21 novembre 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00115** du **14 NOV. 2025**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
IMMOBILIER DU GRAND PARIS

Domicilié (e) 20 Avenue Saint-hilaire
91800 Brunoy

En vue de la réalisation : Travaux de démolition de toiture au niveau du bâtiment A et au niveau du
bâtiment B :

- dépose des linteaux en bois et les ossature
- dépose des taule au extrémité
- dépose de l'étanchéité
- reprise en taule sur la partie a conserver
- reprise de l'étanchéité si nécessaire
- rebouchage et peinture si nécessaire

Sur un terrain sis 85 AV DU PDT J F KENNEDY
Cadastré AL151

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

14 NOV. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00115 du **14 NOV. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le